

POINT à LA
DATE DU :

28 mai 2020

15H00



information
CORONAVIRUS

LE POINT SUR LA SITUATION

L'audioconférence s'est déroulée selon une configuration CHSCT avec la présence de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST), l'assistante de prévention (AP), le médecin de prévention (MP), les représentants élus des organisations syndicales (OS) et la Direction.

Situation des effectifs au 27 mai 2020 :

416 agents présents (pour rappel 389 mercredi 20 mai)

87 agents en télétravail (92 le 20)

60 agents « écartés pour fragilité » (72 le 20)

37 agents en garde d'enfants (37 le 20)

Taux de présence en SIP 55 %

Taux présence globale 65 %

Pour rappel : semaine du 11 mai, 56 % présentiels ou télétravail, cette semaine : 67 , 68 voire 70 % hier montée progressive dont 55 % pour les SIP.

Point avec le médecin de prévention

Le MP a établi 52 fiches pour reprises partielles ou totales et/ou des aménagements en télétravail. Il est sollicité sur des demandes de reprises avec des inquiétudes malgré l'aval du médecin traitant. En effet, le M.P observe, comme il a été observé à l'échelle nationale et mondiale dans toutes les populations, beaucoup de phénomènes de décompensation grave. Des agents dépriment ou paniquent à l'idée de reprendre une vie sociale, leur travail... Cette pandémie et le confinement ont pu être traumatisants pour certaines personnes qui ne doivent surtout pas hésiter à recourir à un soutien psychologique.

Pour le DDFIP, la reprise du travail est aussi une reprise du lien social et dans cette période, l'accompagnement du télétravail est aussi un facteur important.

A charge pour chaque chef de service de garder le contact avec ses agents en télétravail.

Visite des services : l'équipe de direction « entame une tournée » dans tous les services du département afin de s'assurer que la reprise se passe bien pour tous les agents.

Restaurations collectives

Pas de nouveauté depuis notre dernier compte-rendu – La réouverture du RIA a été un vrai plus pour les agents qui étaient en présentiel ; on tend doucement à un retour à la normale.

Intervention de l'assistant de prévention

L'AP nous informe de sa visite sur les sites d'Amboise / Chinon / Esi dans le but de vérifier le respect des normes /distanciation bureau, couloir.../ dotation en produits/ équipements « plexiglas » /fréquence du ménage/ affichage des consignes. En cas de doute des photos et des mesures sont prises.

Pour AMBOISE au niveau de l'accueil une précision est apportée : comme pratiqué à Champ Girault, les sièges d'accueil ont été retirés afin de pouvoir mettre en place un sens de circulation.

Lors de cette audio nous apprenons la livraison des distributeurs de gel hydro alcoolique prévus pour l'usage des agents. Ils seraient au nombre de neuf et devraient être positionnés à proximité des pointeuses.

6 distributeurs de gel, avec commande aux pieds (pédales), à destination du public sont en attente.

LE DDFIP remercie le CHSCT pour le financement de ces achats.

25 cloisonnettes, et quatre "trèfles", en plexiglas sont encore en attente de livraison.

Reprise du paiement en numéraire

Dans le cadre de la reprise du paiement en numéraire, d'ici une quinzaine de jours, chaque site fera l'objet d'un examen particulier. Des photos des halls d'entrée et des plans avec propositions des mesures d'organisation à trouver sur les sites nous seront adressés la semaine prochaine.

La réouverture au public (sans RDV) des CDFIP interviendra sûrement d'ici un mois à un mois et demi.

Le Directeur nous informe par ailleurs que le paiement en numéraire des impôts et taxes sera mis en place dans les bureaux de tabac d'Indre et Loire, dans le courant de l'été...

Des mesures en prévision de fortes chaleurs

Rappel : l'utilisation des ventilateurs est interdite. Selon la nature des éventuels systèmes de climatisation, la plupart ne seront pas utilisables. Un bilan en cours sur le niveau d'entretien de l'ensemble de la climatisation et des VMC ; à suivre.

Plus de problème d'utilisation des fontaines à eau et des frigos à compter du 15 juin...les agents en présentiel s'étant, en théorie, familiarisés aux gestes barrières...qui l'eut crû !!!

Mesure de reconduction des horaires décalés en perspective, en cas de canicule.

Et... en réflexion...à nouveau des projets de télétravail ...au motif que les agents seraient mieux protégés à domicile...et seraient susceptibles de moins souffrir de la chaleur ...celà assorti d'une nouvelle information...un taux de télétravailleurs en Indre et Loire bien inférieur au taux national (de 12% à 20%) ...pas très difficile dans ces conditions d'imaginer les intentions de la Direction !!!

Le port du masque s'avérant inconfortable en cas de fortes chaleurs, les agents contraints d'en porter, notamment à l'accueil devront procéder à des roulements plus importants.

Rappel de l'ISST :

En la période, buvez de l'eau régulièrement mais pas trop (2L quand même !) et portez des vêtements clairs et amples ! Ouvrez les fenêtres car l'air chaud et confiné d'un bureau est pire que l'air chaud en provenance de l'extérieur ! L'usage de brumisateurs personnels est possible.

Un recensement des besoins en « entrebâilleurs » de fenêtres est en cours pour les ouvertures qui ne bénéficient pas de système d'oscillo battant.

Masques

Chaque agent se verra doté par la DDFIP 37 d'un masque en tissu dans un premier temps (l'annonce de 5 masques/agent a été revue à la baisse pour l'instant, faute de dotation suffisante). La distribution sera effectuée par chaque Chef de Service.

Point d'attention : le DDFIP précise qu'il s'agit **d'une dotation à usage personnel**. Les agents ne doivent pas porter obligatoirement de masques dans les services sauf BIL, CID, agent d'entretien et personne en contact avec le public : accueil. Ces agents seront dotés de masques chirurgicaux prévus à cet effet.

Un mail sera envoyé à tous les agents pour les prévenir de l'arrêt de la dotation pour ceux empruntant les transports en commun (cf précédente audio) > (c'est déjà fait ! Mél du 28 mai aux chefs de service !)

Il est demandé à chaque usager se présentant à un RDV, et demain avec l'ouverture des services d'accueil, de se présenter avec un masque et de passer par le distributeur hydro alcoolique qui sera installé dans les halls d'accueil.

Suite à la question d'une O.S, le M.P et l'ISST précisent que les agents qui doivent jeter leurs masques, en arrivant le matin après avoir pris les transports en commun ou après avoir effectué leur service d'accueil...doivent le faire dans des poubelles destinées uniquement à cet usage. Fermées ou bien dotées d'un sac poubelle assez grand pour éviter tout problème de débordement.

Point sur les mutations :

La note départementale pour les mutations devrait être communiquée au plus tard mardi 2 juin...à suivre

IMPORTANT :

L'application ALOA sera accessible par le PIGP à compter du 2 juin.

Les agents pourront exprimer leurs vœux entre le 3 et le 11 juin 2020.

Il y aurait ensuite une vérification par les services RH, et la semaine d'après, le classement des affectations. **Date limite de publication des mutations locales : 8 juillet 2020.**

Le DDFIP a bien confirmé la transformation du CPS en Centre de Contact. Quid de la date, du nombre de poste, du devenir des EDR...Toujours en attente des directives de la Centrale...Toutefois, cela n'empêche pas les agents de formuler leur souhait.

Concernant le NRP(Nouveau Réseau de Proximité), qui est à ce jour toujours suspendu, mais qui peut avoir une incidence sur les demandes de mutations. Le DDFIP nous a renvoyé une nouvelle fois vers le niveau national, un CTR (Comité Technique de Réseau) est prévu le 18 juin.

La prochaine audioconférence aura lieu le mardi 2 juin en format CTL.